

Page des signatures

Exercice 2024

CCAS DE PREMESQUES -

21/10
Certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

ions :
A , le
Able sousigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
Able affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour
ce de CCAS DE PREMESQUES - pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.
A , le
ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa
A , le
lité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

15/04/2025

Nathalie Guisain

Vice-Présidente



A Premesques,

le 18/04/2025